



Dimanche 22 février 2015 Sortie circuit de Folembay



Le 9 décembre 2014

L'écurie Guépard organise le dimanche 22 février 2015 une journée au circuit de Folembay (02).

Inscriptions à la sortie circuit : Les inscriptions sont ouvertes à tous les membres de l'association en priorité, aux proches des membres, et aux pilotes invités parrainés par les membres. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée au courrier ou par mail. L'association se réserve le droit de refuser une inscription en cas de surcapacité de la manifestation. **Clôture des inscriptions : mardi 10 février 2015**

Les participants doivent remplir le formulaire prévu avec tous les renseignements nécessaires. Les participants hors écurie **doivent être parrainés par un membre.** Ce membre est responsable des renseignements, documents, et des droits d'inscription des participants qu'il parraine.

Une assurance pour la conduite sur circuit est directement intégrée dans l'engagement pilote. Les garanties sont les suivantes :

GARANTIES : R.C. des participants vis à vis des tiers conformément aux dispositions

- de l'ordonnance N°2006-596 du 23 mai 2006 relative à la partie législative du code du sport

- du décret N°2007-1133 du 24 juillet 2007 relatif aux dispositions réglementaires du code du sport

Capitaux garantis par sinistre :

> 6.100.000€ pour les dommages corporels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile.

> 500.000€ pour les dommages matériels autres que ceux relevant de la responsabilité civile automobile.

Les dommages aux rails de sécurité et aux installations du circuit sont exclus

Option assurance Individuelle accidents Loisir Auto Sur circuit à la journée.

Vous pouvez souscrire, en option, une assurance Décès / Invalidité permanente (voir conditions particulières jointes).

Le montant de la prime est fixé à 15€ par personne pour les niveaux de garantie suivants : Dc=15000€ / Ip=31000€. Avec Franchise de 10% pour Ip. Le montant de la prime de cette assurance étant dégressif suivant le nombre de personnes qui y souscrivent, il se peut qu'un trop perçu vous soit restitué ultérieurement.

Véhicules : Tous les véhicules sont autorisés, toutefois le comité d'organisation se réserve le droit de refuser un véhicule qui ne serait pas conforme au niveau bruit et sécurité. Le circuit de Folembay est situé partiellement en ville et les nuisances sonores doivent être limitées. Si besoin, des séries seront organisées afin d'éviter les trop grandes différences de performance ou de types de véhicules.

Horaires : les horaires d'utilisation du circuit et de passage des groupes de voitures seront transmis ultérieurement.

Restauration : Une salle est louée sur place pendant la journée. Il est prévu un repas à midi. Ce repas n'est pas obligatoire. Un tarif pour le repas a été établi et détaillé ci-dessous. Repas offert aux membres 2015 inscrits avant le 10 février 2015

Inscription à l'écurie Guépard pour 2015 : Les inscriptions seront prises sur place.

Tarifs de la sortie circuit à Folembay	Repas	Pilote	Passager	Option assurance Individuelle Accidents
Membre de l'association 2015	0€	30€	5€	15€
Parrainé par un membre	20€	65€	15€	15€
Accompagnant	20€	/	/	/

Renseignements de préférence par courriel : francois.dufosse@club-internet.fr

Ou 06 04 06 29 52

Envoi par courrier des inscriptions complètes à : François Dufossé 10, rue des marronniers 78330 Fontenay le Fleury, ou lors d'une réunion de l'écurie !